

<p>RESOLUTION N° AGN/61/RES/17</p> <p><u>OBJET</u> :</p> <p>Formation régionale en matière de drogues en Asie</p>	<p>CLASSEMENT DE CETTE RESOLUTION :</p> <p>1 exemplaire dans le CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE à l'année 1992</p> <p>1 exemplaire dans le CLASSEMENT MATIERE</p> <p>dans la rubrique : Sélection et formation des personnels de police - Entraide technique</p>
---	---

TEXTE DE LA RESOLUTION

L'Assemblée générale de l'O.I.P.C.-Interpol, réunie en sa 61^{ème} session, à Dakar, du 4 au 10 novembre 1992,

AYANT A L'ESPRIT la résolution AGN/60/RES/10, adoptée lors de sa 60^{ème} session, concernant un lieu international de formation pour les policiers,

AYANT PRIS NOTE du souhait, exprimé par les pays membres d'Asie lors de la Réunion continentale asiatique de la 60^{ème} session de l'Assemblée générale, que soit organisé, en 1992, un cycle de formation régional en matière de drogues destiné aux formateurs,

CONSCIENT qu'aucune mesure concrète n'a été prise en 1992,

AYANT ETE INFORMEE que des officiers de liaison pour les drogues en poste à Bangkok et à Islamabad ont créé une association appelée FANC (Foreign Anti-Narcotics Community – Communauté étrangère pour la lutte anti-drogues) dans le but de renforcer la coopération policière entre les pays concernés,

CONVAINCUE que la coordination des divers cycles de formation destinés aux pays asiatiques, proposés dans le cadre d'accords bilatéraux par les pays représentés à la FANC (Allemagne, Australie, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-bas, groupe nordique – Danemark, Finlande, Norvège et Suède – et Royaume-Uni), peut être assurée par le Secrétariat général de l'O.I.P.C.-Interpol,

DEMANDE au Secrétariat général :

- d'essayer de coordonner les différents cycles de formation en matière de drogues en Asie, et notamment ceux proposés par les pays représentés à la FANC, afin de trouver les moyens financiers et humains nécessaires pour organiser des cycles de formation communs en différents lieux en Asie,
- en collaboration avec le PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues), d'essayer d'organiser un ou deux cycle(s) de formation à Bangkok et/ou à Islamabad en 1993, et au moins un chaque année par la suite dans un pays d'Asie,
- d'examiner la possibilité de créer, dans le budget de l'Organisation, un fonds spécial permettant la participation des stagiaires, grâce à l'obtention de bourses du PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues) et à l'utilisation des crédits alloués par les pays qui proposent actuellement des cycles de formation dans le cadre d'accords bilatéraux.